

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2020

➤ Des travaux prévus cet été dans l'école pour améliorer le lavage des mains

Elus	Présences	Elus	Présences
Jean-Marie DAVI	X	Gilles BARLET	X
Joël CHANEL	X	Magali PERNELET	X
Sophie CHAPUIS	X	Gwenaëlle GILLAUX	X
Claude GUY	X	Fabienne FOURNEL	X
Sabine RUY	X	Roger FENET	X
Nicole ALLEGRINI	X	Jean-Louis GENTET	X
Bruno BOUILLOUX	X	Emma GATINEAU	X
Frédéric CHARVET	X		

Gilles BARLET a été désigné secrétaire de séance.

1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 10 juin 2020

Le compte-rendu du 10 juin a été adressé par mail le 12 juin 2020.

M. Roger FENET souhaite que l'on apporte des modifications page 5 et page 9.

Le conseil ne souhaite pas faire les modifications demandées page 5, indiquant que le compte-rendu n'est pas un procès-verbal (relatant les échanges verbaux).

Page 9, le compte-rendu sera modifié de la manière suivante :

« - Syndicat d'Energie et de e-communication :

Se proposent en tant que :

- Titulaires : Jean-Marie DAVI et Roger FENET
- Suppléants : Jean-Louis GENTET et Frédéric CHARVET »

- **Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du conseil municipal 10 juin 2020 ainsi modifié.**

2 - Commissions

Commission Communication

- Lancement du Magazine : Déjà bien avancé, quelques articles à modifier.
- Plan communal : une réédition est prévue avec des corrections et l'intégration du Hameau de la Reyssouze.
- Réunion le 03/07/2020 à 20 h : travail sur les supports de communication, l'Echo de la Chanaz de septembre.

Commission Environnement

- Rando ambroisie le 17/07/2020
- Etude ilot de chaleur dans 3 communes volontaires (diagnostic mené par l'ALEC01 pour évaluer le confort thermique dans les centres bourgs) : Tossiat se porte candidate
- Réunion le 06/07/2020 à 20 h (Zéro pesticide, véhicule électrique, panneaux solaires, récupérateurs d'eau...).

Commission Personnel

- Rentrée scolaire 2020/2021 : il est proposé la reconduction des contrats d'un agent périscolaire pour une durée de 25.50 h annualisées et d'un agent polyvalent de restauration collective pour une durée 22.80 h annualisée.

- Demandes de renouvellement de disponibilité pour convenances personnelles de deux agents pour un an.
- Personnel d'entretien : création d'un emploi non permanent sur une période de 10 mois (année scolaire) pour une durée hebdomadaire de 14 heures.
- **Le conseil municipal approuve à l'unanimité la création d'un emploi permanent d'agent d'entretien (agent technique) pour une durée hebdomadaire de 14 heures du 1^{er} septembre 2020 au 30 juin 2021.**
- Modification horaire fermeture au public le vendredi 18h (au lieu de 19h) car peu d'affluence. Les administrés sont reçus sur RDV en dehors des heures d'ouverture de l'accueil.
- Réorganisation des services techniques : elle vise à responsabiliser les agents et à leur apporter un maximum d'autonomie dans leur travail. Réflexion en cours.
Bruno et Frédéric ont rencontré les agents pour notamment faire un point sur le matériel et les besoins.

Commission Scolaire/Périscolaire

- Pas de conseil d'école prévu.
- CME : reconduction selon la situation sanitaire (mélange de groupes) – animation encadré par Olivier + élu.
Les séances sont prévues de 16h45 à 18 h toutes les 2 semaines (15 séances dans l'année + 2 réunions de campagne + 2 réunions d'information). Gwenaëlle GILLAUX et Emma GATINEAU souhaitent animer des réunions CME. Sophie CHAPUIS gèrera l'organisation et le lancement puis un planning sera organisé pour que les différents élus et intervenants animent le groupe à tour de rôle. Pour mettre fin aux impayés, la commission propose la mise en place d'un porte-monnaie électronique (service proposé par 3D Ouest, notre prestataire actuel pour le logiciel de réservation) pour un coût de 1 200€ TTC (+ 90€ de maintenance annuelle). Depuis le portail "parents", la famille alimente son porte-monnaie par CB (PAYFIP) et réserve ensuite les prestations (cantine, garderie) pour ses enfants.
- Lancement d'une consultation pour la prestation cantine : 5 prestataires sont consultés (12 300 repas/année scolaire, repas 5 composants, 1 aliment bio/jour, 1 repas/semaine sans viande, fournisseurs circuits courts, prévoir repas en cas de crise sanitaire...). Les réponses sont attendues pour le 25 juillet 2020 au plus tard.
- Horaires ouverture garderie matin : Suite aux demandes récurrentes, la commission propose d'interroger les parents sur leurs besoins au niveau des horaires d'ouverture. Une question relative à la qualité des repas sera également posée.
- Les tarifs garderie et cantine ne seront pas revus pour l'instant (12 000 €/an de reste à charge pour la commune sur la cantine).
- Réunion parents d'élèves : les repas froids servis par la cantine lors de la crise sanitaire seraient moins qualitatifs. Pas de demande de ristourne du prestataire qui a dû faire un conditionnement individuel (repas froids sur 13 jours). Convention 2S2C : mise à disposition d'un agent communal pendant le temps scolaire durant la crise sanitaire. Veiller à ce qu'il n'y ait pas de dérive : ce n'est pas à la commune d'assurer le temps scolaire.
- Les CM2 seront reçus à l'école le vendredi 3 juillet (remise d'un stylo). Présence de Jean-Marie DAVI et Sophie CHAPUIS.
- Une réunion est prévue avec le directeur pour l'organisation de la rentrée scolaire de septembre si un protocole sanitaire stricte est à appliquer.
- Travaux dans école Cf. commission bâtiments.

Commission Bâtiments

- Le lavage des mains dans l'école pose problème car peu de lavabos. Suite réunion, a été retenue une solution d'installation de lavabos dans le hall de la maternelle à la place des toilettes (4 lavabos de 3 robinets) et d'un lavabo extérieur dans la cour primaire adossé aux sanitaires. Coût des travaux 6 627 €HT (plomberie 4 875€, démolition et peinture 962 €, carrelage 790 €).
- Mise aux normes des bâtiments suite visite de la SOCOTEC dans les bâtiments mairie, école, cantine, salle des fêtes : 2 841 €HT ; Le remplacement de l'armoire électrique de la cantine d'un montant de 10 400 € est mis en attente (avis de la SOCOTEC sur devis reçu).
- Commission sécurité avec SDIS : déplacement de la commande d'extraction.

- Réfection de la salle des maitres et de la classe de Mme FLECHON et des cages d'escalier. 2 devis ont été demandés mais Christian BAL de Journans n'a pas de disponibilité cet été. Devis PILLET : 5 767 €.
- Partie toiture cure/M. MOREAU : 3 devis ont été demandés – Retenu le mieux disant pour un montant de 1 279 € HT (Charpente MORTIER).
- Le conseil approuve l'ensemble des devis.

Prochaine réunion le 16 juillet 2020 à 18h.

Commission Voirie

Réunion du 18/06/2020

- Aménagement d'une écluse sur la RD 52 - Secteur Mulaty : Prestation de maîtrise d'œuvre réalisée par l'agence 01 (coût 4 050 €HT). L'écluse sera rallongée de 8 mètres pour des raisons techniques. L'écluse sera centrée avec de chaque côté de la chaussée des trottoirs en béton désactivé de couleur afin de créer un contraste et de donner une bonne impression visuelle. Besoin également de renforcer la chaussée. Le projet initial était évalué à 45 000 €HT, il passe à 60 000 €HT. Subventions attendues : Amende de police, DETR.
- Diagnostic global des voiries communales - prestation réalisée par l'Agence01 : coût 900€HT.
- Marquage au sol : rdv avec l'entreprise LDV le 07/07/20 et un autre RDV à prévoir avec BRAM.
- Travaux chemin de l'Echally : renforcement du réseaux – remplacement de canalisations.
- Aux Ecorchoux (sous la ville) : canalisation centrale – remise en état des compteurs – branchement à la charge des riverains.
- Sécurité incendie : 2 devis citerne – celui retenu est le mieux disant : Citerneo à 3 080 €HT ; un seul devis reçu pour le grillage pour l'instant (soit souple 781 €HT, soit rigide 1400 €HT). Le Syndicat des Eaux apporterait une subvention de 30 % pour l'ensemble des travaux, soit 2 000 € attendus.
- Bassin de rétention du Pré de la Porte (rétrocession à la commune de la voirie et des espace verts en 2005) : à clôturer pour sécuriser l'accès. Faire faire un devis et voir si les agents techniques sont en capacité de faire la clôture ; ils feront également un entretien plus régulier.
- Haie JLB Placard à entretenir par la commune (vu avec CA3B) : demander un devis à Tabouret.
- Pour les haies des particuliers qui ne sont pas taillées : demander également un devis afin que la commune fasse intervenir une entreprise à la charge du propriétaire, après l'envoi des courriers restés sans effet.

Commission Urbanisme

Réunion du 24/06/2020 - 5 objectifs fixés pour la commission :

- Modification du PLU : présentation des phases
- Retrocession voiries des lotissements
- Projet Haissor
- Regroupement forestier
- Règlement du cimetière en collaboration avec la commission environnement

Pour info : les dossiers de permis de construire et les déclarations préalables sont traités par CA3B.

Seuls sont traités en mairie les certificats d'urbanisme informatifs et les déclarations d'intention d'aliéner (DIA).

3 - Administration générale

a) Désignation des délégués et suppléants

Les délégués sont élus par les assemblées délibérantes des communes et EPCI intéressés au scrutin à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu (article L.5211-7).

Syndicat des Eaux Ain Veyle Revermont : 2 titulaires et 2 suppléants

Se sont proposés :

Titulaires : Jean-Marie DAVI et Bruno BOUILLLOUX - suppléants : Emma GATINEAU et Sophie CHAPUIS.

Résultat du vote : 15 bulletins – 15 voix POUR

Elus à la majorité absolue.

Syndicat du Bassin Versant de la Reyssouze : 2 titulaires et 2 suppléants

Se sont proposés :

Titulaires : Joël CHANEL et Jean-Marie DAVI - suppléants : Gwenaëlle GILLAUX et Fabienne FOURNEL

Résultat du vote : 15 bulletins – 15 voix POUR

Elus à la majorité absolue.

Syndicat d’Energie et de e-communication : 1 titulaire et 2 suppléants

Liste 1 : Titulaire : Jean-Marie DAVI - Suppléants : Jean-Louis GENTET et Frédéric CHARVET

Liste 2 : Titulaire : Roger FENET - Suppléants : Jean-Louis GENTET et Frédéric CHARVET

Résultat du vote : 15 bulletins – 11 voix POUR la LISTE 1 – 2 voix POUR la LISTE 2 – 2 bulletins BLANCS

LISTE 1 élue à la majorité absolue.

b) Désignation de la commission Appel d’Offre

Lors du précédent conseil il a été procédé à la désignation de Joël CHANEL, Sophie CHAPUIS, Roger FENET et Fabienne FOURNEL.

La Préfecture de l’Ain a indiqué le 23/06/2020, que la composition de la commission est irrégulière. Elle doit être composée par le maire ou son représentant, président, et par trois membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste. Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l’élection de suppléants en nombre égal à celui de membres titulaires (communes de moins de 3 500 habitants - Art. L1411-5 et D1411-5 du CGCT).

Elus à l’unanimité :

Titulaires : Joël CHANEL, Sophie CHAPUIS, Roger FENET

Suppléants : Fabienne FOURNEL, Jean-Louis GENTET, Gwenaëlle GILLAUX.

c) Renouvellement de la Commission communale des Impôts Directs (CCID)

Cette commission est présidée par le maire ou par l’adjoint délégué et est composée de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants (commune de moins de 2 000 habitants). La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandant du conseil municipal.

Les six commissaires titulaires ainsi que les six commissaires suppléants sont désignés par les soins de l’administrateur des Finances Publiques, sur une liste de contribuables, en nombre double : 24 noms ont été proposés par le Conseil Municipal.

➤ **Le conseil municipal a établi la liste de proposition des personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs (CCID) :**

LISTE 24 NOMS	
ALLEGRIINI Serge	BARLET Gilles
BALLET Christian	BLATRIX Gérard
BALLET Daniel	CHAPUIS Sophie
BOUILLOUX Bruno	DAVI Alice
COUTURIER Josik	FAVIER Chritian
FILLAT Alain	GATINEAUX Emma
JANODY Bernard	GILLAUX Gwenaëlle
JAYR Nathalie	GUY Claude
PECHU Danielle	PERNELET Magali
PERDRIX Alain	PETIT MAIRE Maud
POUILLARD Colette	SULPICE Roger
SIMONNET Françoise	FOURNEL Fabienne

d) Révision loyer appartement sis au 270 rue L.F. Jambon

Le bail de l’appartement sis au 207, rue Louis François Jambon, doit faire l’objet d’une révision annuelle, au 1er septembre, date anniversaire du bail.

Le loyer fixé par délibération du 4/07/2019 était de 371.72 €. L’indice de référence des loyers est de 130.26 pour le 4ème trimestre 2019 (contre 129.03 au 4ème trim.2018). Il est donc proposé d’appliquer la variation à compter du 1er septembre 2020 soit + 0.95% selon le calcul suivant : $(371.72 \text{ €} \times 130.26) / 129.03 = 375.26 \text{ €}$.

➤ **Le conseil municipal approuve à l’unanimité la proposition de révision du loyer à 375.26 € à compter du 01/09/2020.**

e) Création d'une régie de recettes pour la cantine et la garderie à compter du 01/08/2020

Pour ne plus avoir d'impayés cantine et garderie périscolaire, il est proposé la création d'un porte-monnaie électronique par le biais du module de réservation de la cantine (3D ouest).

Pour mettre ce paiement en place, il est nécessaire de créer une régie de recettes et de nommer un régisseur. Ce dernier percevra une Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI) mensuel de 15 points (70.29 €). Il est proposé de nommer Fabienne BLANC.

Cette création rentre dans le cadre des délégations données au maire par le conseil par délibération en date du 10/06/2020.

f) Tarifs salle des fêtes

Il est proposé de revoir le tarif de la salle des fêtes, qui datent du 1/01/2018, sur la base de l'indice INSEE des prix à la consommation de décembre 2019 soit +1.5%.

		HABITANTS de TOSSIAT		EXTERIEURS		COMMERCIAUX PROFESSIONNELS	
		Week-end (vendredi au dimanche + jours fériés)	Semaine	Week-end (vendredi au dimanche + jours fériés)	Semaine (lundi au jeudi)	Week-end (vendredi au dimanche + jours fériés)	Semaine (lundi au jeudi)
tarifs : A = 1 journée - B = 2 journées							
GRANDE SALLE	Tarif A	316 €	215 €	522 €	366 €	601 €	428 €
	Tarif B	158 €	108 €	261 €	183 €	300 €	214 €
	Total	474 €	323 €	783 €	549 €	901 €	642 €
EXTENSION	Tarif A	140 €	107 €	243 €	167 €		
	Tarif B	70 €	52 €	122 €	83 €		
	Total	210 €	159 €	365 €	250 €		
GRANDE SALLE + EXTENSION	Tarif A	456 €	319 €	764 €	533 €	900 €	621 €
	Tarif B	228 €	159 €	383 €	267 €	450 €	311 €
	Total	684 €	478 €	1 147 €	800 €	1 350 €	932 €
CUISINE		119 €		145 €		145 €	
SONORISATION		50 €		73 €		73 €	
VAISSELLE (à l'unité)		0,10 €		0,10 €		0,10 €	

Une réflexion sur la mise en place d'un tarif été/hiver sera étudiée ainsi que l'augmentation des tarifs vaisselle.

- **Le conseil municipal approuve à l'unanimité les tarifs de la salle des fêtes comme ci-dessus proposés à compter du 1^{er} septembre 2020.**

g) Salle Marcel Dérudet

La salle prêtée aux jeunes subit de manière régulière des dégradations (radiateurs décelés, extincteur percuté, murs souillés, poubelles non triées, mégots, déchets autour de la salle, vidéo surveillance vandalisée...): faire un point et valoriser les coûts de réparation. Un bar a été monté de manière fixe alors que le règlement l'interdit.

Il avait été décidé par le précédent conseil d'interdire temporairement l'accès à la salle.

Gaston JAYR demande à pouvoir en bénéficier de nouveau.

Modalités de prêt temporaires (jusqu'à la Toussaint): avec vérification des lieux de manière aléatoire pour voir si l'utilisation est respectueuse aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Il leur sera demandé dans un premier temps de remettre en état la salle (nettoyage à fond, réfection des peintures, démontage bar).

Une caution de 250 € sera demandée (modification du règlement), cette dernière sera encaissée dès constatation de dégradations des lieux.

A programmer rendez-vous avec Gaston JAYR pour mettre en place ces nouvelles modalités.

h) Demande d'aide financière de l'Association Bouliste

Un mur antibruit a été construit sur le terrain de boules pour un coût de 8 662 €. CA3B a versé un montant de 5 000 €, le Conseil Départemental a décidé d'un montant de 1 000 € (info de M. FLOCHON, conseiller départemental).

L'association bouliste demande que la commune participe au financement de ce mur.

Pour info, ce mur a été construit suite à un différend de voisinage.

Il est proposé une aide de 800 €, ce qui monterait à 80 % le montant des aides obtenues.

- **Le conseil municipal approuve avec 9 voix POUR et 6 ABSTENTIONS le versement d'une aide de 800 € au profit de l'association Bouliste de Tossiat.**

5 – Urbanisme :

· Dossiers déposés depuis le dernier conseil :

- Permis de construire

- GIRIN Thierry – 53 route de la Grande Vavrette : construction d'un garage

- Déclarations préalables

- D'IZIDORO Guillaume – 60 route de Salles : clôture

- Déclarations d'intention d'aliéner

Les déclarations d'intention d'aliéner sont des documents transmis par les notaires en cas de vente dans le périmètre des zones U du PLU. Elles permettent à la commune de se prononcer sur son droit de préemption urbain.

Dans le cadre des délégations données au Maire par le Conseil Municipal, il est rendu compte des déclarations d'intention d'aliéner reçues depuis la dernière réunion :

- D'IZIDORO Guillaume – 13 impasse du Clos des Planchettes

7 – Questions diverses :

- Désignation des délégués et suppléants des électeurs sénatoriaux parmi les conseillers municipaux : fera l'objet du prochain conseil, date imposée par la préfecture au vendredi 10/07.
- Demande d'utilisation de la salle des fêtes pour des cours de danse : non compatible avec l'utilisation de la salle des fêtes. Lui demander de prendre l'attache de CA3B pour utilisation du Cube.
- L'association France Alzheimer antenne de Bourg-en-Bresse souhaite organiser des rencontres dans les communes du département : mise à disposition de la salle le mercredi 26/08, un début d'après-midi puis une seconde en fin d'après-midi vers 17h00. Des flyers devront être distribués.
- L'ADAPA recherche une salle pour accueillir 10 aides à domicile (salle réunion maison santé trop petite pour répondre aux règles sanitaire) le vendredi après-midi de 13h30 à 15 h : proposition salle conseil municipal.
- Interdiction passage poids lourds : arrêté reçu du département, les maires concernés doivent le signer (Tossiat, Revonnas et Ceyzeriat). Fait pour Tossiat.
- Tour de l'Ain : passage sur Tossiat le 7 août 2020.
- Recrutement d'un JSP : dossier en cours.

Prochain conseil : Vendredi 10 juillet 2020 à 19 heures.

La séance est levée à 23 heures 35